A Madame La Duchesse d'Orleans.
A la Haye le 2e Decembre 1671. Madame,

512

Copie.

La belle ombre de V.A. m'a suivi d'assez pres qui me sorait [illegible]
tousjours la succes de ses fortunes: et j'ay joint tarde a m'en d[illegible]
entre Madame la Princesse d'Orange auq la fidelité que j'ay d'avois, mais
dit elle) auq un certain semblant, qui tesmoignait que j'avois plus d'envie
obtenir que de tascher le thresor qui m'avoit este commis; et j'ay d'autant
Madame d'avoir faict cet office de mesme qu'un Page fripon sordroit
plat de confitures à la table de son maistre, qu'il voudroit bien de
moins d'huis que luy, mais j'ay eu bien loing de rencontrer ce bon
Au contraire, l'on m'a chargé de tant de belles paroles de remerciment
V.A. que si je ne produis pas une, je la supplie de croire que c'est la
quantité qui m'en etonne, et que je pretens m'abstenir auq prudence
employ dont je ne sortiray qu'à ma confusion. Je ne scaurois pourtant
m'empescher de vous dire, Madame, que Madame la Princesse et plus
du tort que vous a faict le Peintre. l'impression qu'elle a toute recente
sa memoire de la beauté de l'original, excedant de fort loing tout
ces Copies de statue. Mais j'ay replique pour le Peintre, que les
incomparables ne sont pas du ressort du Pinceau; et puis de Monsieur
va s'employer à rendre V.A. satisfaicte de ce qu'elle a voulu qu'on
promist qui sera, dit elle, le visage sans d'une Poupée, dont les
inclinations vous sont acquis. Je tiendra la main à ce que elle
s'effectue le plus promptement qu'il sera possible, en attendant que
V.A. delibere s'il y a rien plus important à vous mander auq
suis: estre jugé capable de luy tesmoigner par mon obeissance
que je suis

Madame!